



CAHIER DES CHARGES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Les principes

- Implantation sur le principe une région/un pôle. Une assise régionale adossée à la LHBM et labellisée par la FFHB et par le Ministère.
- Le pôle n'a pas pour vocation première à assurer le recrutement du club de haut niveau local.
- Une politique territoriale de détection systématique de joueurs à profil, de jeunes arbitres au contact du jeu.
- Une participation annuelle aux Intercomités, Interligues et Interpôles.
- Un effectif global inférieur ou égal à 37 (garçons et filles).
- Éviter les changements fréquents de clubs dans un cursus.
- L'inscription au pôle est définitive qu'après règlement des cotisations et frais enregistrés auprès de la LHBM.

Le projet

L'objectif général est de délivrer simultanément la formation sportive la plus adaptée vers la performance et le professionnalisme, ainsi que la formation scolaire correspondant au profil du joueur.

- Le projet de zone

Renouveler l'Elite Nationale en liaison avec la DTN

- Élargir la base de détection et constituer une base de données inter régionale
- Assurer la concurrence nécessaire à toute progression
- Mutualiser les moyens (cadres, matériels)
- Élever le niveau de performance de nos sélections inter régionales (Interligues, Interpôles)
- Augmenter et pérenniser notre représentation aux stages nationaux et au sein des équipes de France Jeunes

Performer et asseoir la place de la zone au sein de l'IHF

Améliorer l'accueil des « Potentiels domiens » dans l'hexagone et assurer le suivi de leur parcours.

- Le projet de développement

- L'intégration au pôle féminin/masculin se fait prioritairement à 15 ans (classe de 3^{ième}) et exceptionnellement à 14 ans (classe de 4^{ième}) pour les forts potentiels.
- Renforcer le lien entre les clubs, les sections sportives et les pôles.
- Améliorer le bassin de recrutement
- Renforcer les liens avec le secteur professionnel.

Le staff

- **La coordination auprès des structures impliquées** (DTN, DJSCS, Ligues Zone Antilles Guyane, Éducation Nationale, Collectivités)

- Mme Virginie LAMANT, CTS

Activités d'observation et d'analyse (détection, conformité des pratiques, respect de la réglementation),

Activités de conseil et d'expertise (accompagnement des entraîneurs),

Tâches liées à l'organisation du plan de formation,

Mise en œuvre d'un plan d'animation des pôles (actions de prévention par le sport et actions de protection de la santé).

- **Les entraîneurs et intervenants**

- Mme Virginie LAMANT : entraîneur principal, professeur de sport

Diplôme Fédéral Entraîneur Fédéral jeunes – BEES 2^{ème} degré

- M. Alfred SABAN : entraîneur adjoint pôle garçons
En formation EFJ et titulaire EIRJ
- M. Lionel GRANDIN : entraîneur adjoint pôle filles
En formation EIRJ - titulaire du DEJEPS
- M. Laurent CARIEL : préparateur physique
Titulaire BE - Entraîneur IRJ – Titulaire du BEARCP
- Mme Carole KULIGOWSKY : médecin généraliste
Cabinet médical situé sur la commune du François
- M. DARMON : cardiologue à la clinique Saint Paul (tests d'effort)
- Kinésithérapeute du centre médical de Trianon
- Psychologue du CESS

Responsable de la mise en œuvre du programme sportif élaboré par la DTN, ce staff travaillera en collaboration avec le CTS de la zone Antilles Guyane, sous la responsabilité conjointe du principal du collège Adenet et du proviseur du Lycée La jetée.

• **Le comité de pilotage**

Le comité de pilotage se réunira au moins deux fois par an.

Le staff des pôles espoirs

Responsable de la Zone Antilles Guyane

- M. Francis MALINUR, CTS de la Guadeloupe ayant mission sur la filière féminine et la formation inter région

Ligue de Hand Ball :

- Daniel NISAS, Président de Ligue
- Jean Marc HIERON président de la commission régionale technique et développement
- Émile CATAN responsable de la commission d'arbitrage
- Elvire HANNIBAL-CYRILLE déléguée par le CA, relation avec les parents et les responsables de l'éducation nationale.
- Christiane ANGEON présidente de la commission organisation et logistique
- Jocelyne NIDAUD, secrétaire référant Pôles Espoirs

Éducation Nationale :

- Mr Patrick GAST, Proviseur du Lycée la Jetée ou son représentant
- Mr Honoré NOL, Principal du collège ADENET ou son représentant
- Mme Marie Claude DELEM : Chargée de mission au lycée (soutien et renforcement)
- M. Cédric CHARLES-NICOLAS : PLC EPS coordonnateur collège
- M. Christophe AVRILA : PLC EPS coordonnateur Lycée

Autres partenaires :

- Représentants DJSCS
- Représentants des collectivités (Mairie du François, CTM)
- Représentants des parents des joueurs.

• **L'organisation**

Le pôle Martinique se compose d'un pôle filles et d'un pôle garçons sur la base de sélectionnés et licenciés en club. L'effectif recruté pour 2015: 15 filles et 21 garçons

La formation à l'arbitrage (2) – Les joueurs/partenaires d'entraînement (2)

Un tableau de bord est élaboré pour le suivi personnalisé de chaque jeune : *chaque intervenant autour du joueur remplira ce tableau de bord tous les 2 mois; ce qui permettra un suivi régulier du jeune, mais aussi un échange avec le club, les parents, l'établissement scolaire, les partenaires.*

Les grandes lignes du travail annuel : prévision d'une réunion technique tous les 15 jours à compter du 14 septembre.

Réunion (5 septembre) des entraîneurs des clubs qui accueillent les joueurs des pôles.

De manière générale, les intervenants principaux par jour seront :

- Lundi => Lionel GRANDIN chez les filles - Alfred SABAN et Virginie LAMANT chez les garçons.
- Mardi => Lionel GRANDIN, Alfred SABAN et Virginie LAMANT en travail par ateliers (sans mixité ou alors très ponctuelle).
- Jeudi => Lionel GRANDIN, Alfred SABAN en travail sur des ateliers et présence de Virginie LAMANT qui tournera sur les deux groupes/sur les joueurs directement.
- Vendredi => Lionel GRANDIN, Alfred SABAN en managérat, et Virginie LAMANT en correction collective directe (si besoin).
- Lundi et vendredi => Émile CATAN en animation de séances pratiques et théoriques.

Intervention possible de Laurent CARRIER sur le pôle filles : Au vu des temps de travail physique, une possibilité existe le jeudi (1er créneau filles) et le vendredi avec les filles en collaboration avec Lionel GRANDIN.

Pour les déplacements/remplacements, l'organisation a été faite pour qu'à minima Lionel GRANDIN ou Virginie LAMANT soient sur le pôle Filles. Si Lionel GRANDIN est absent, Virginie LAMANT est présente sur le pôle Filles.

* Lionel GRANDIN participera au SN1, au stage potentiel (971), au stage de zone (971), aux stages Interpoles filles et à la compétitions interpoles filles + Inter comités féminin en responsabilité.

* Alfred SABAN participera aux stages Interpoles + compétitions + stage de zone masculin pour sa formation continue + Inter ligues masculins en responsabilité. Il entrera en formation EFJ (deux déplacements cette saison, et deux autres déplacements la saison suivante).

* Laurent CARRIER, encadrera la préparation physique des 2 pôles. En responsabilité sur les Inter Ligues filles, il participera aux 2 stages Inter Ligues Filles et au stage de zone Filles.

Indisponible le mercredi après-midi, Virginie LAMANT fera la séance de préparation physique le mercredi après-midi.

En cas d'absence imprévue d'un entraîneur, un document sera établi à destination des parents et des élus, afin que chaque séance soit maintenue; et ceci avec l'ensemble du staff.

- **la formation**

Lionel GRANDIN effectuera son stage EIRJ dans la zone Nord EST (novembre et mai).
Alfred SABAN entrera en formation EFJ (1^{er} stage en décembre, puis janvier et avril)

- **Le règlement intérieur**

Il est prévu un ensemble de règles régissant la vie scolaire et la vie à l'internat, le comportement général en interne ou lors des déplacements.

Le document est distribué en début d'année scolaire et remis à la CTS après signature.

Les actions

- **Les stages**

- *La programmation du stage de pré – rentrée et entretiens individuels de rentrée.*

Durant le stage, les cadres seront en intervention directe avec un groupe.

Les entretiens sont effectués pour élaborer avec le jeune et ses parents, ses objectifs pour l'année (scolaire - sportif - médical). L'ensemble du staff participera à ces entretiens.

- **Les compétitions de détection**

Des déplacements sur l'hexagone et sur la Guadeloupe sont planifiés dans le calendrier général.

Inscriptions aux inter Comités filles et garçons : La liste des présélectionnés sera fourni 10 jours avant la date du stage. La liste définitive (14) sera fournie après le stage de Février.

Le stage se fera en pension complète ou en demi-pension en Martinique :

- du 28 au 30 octobre 2015 (PC)
- du 5 au 7 février (DP)
- du 25 au 27 mars (PC)

Des règles aménagées à respecter en Inter Comité.

Aucun objectif de résultat ne devrait supplanter la priorité accordée à la détection. L'esprit sportif et convivial doit être cultivé avec le plus grand soin par tous.

Inscription aux Inter Ligues : La liste des présélectionnés sera fourni 10 jours avant la date du stage. La liste définitive (14) sera fournie après le stage de Février (garçons) et janvier (filles).

Organisation des tournois selon le choix du responsable de zone : établissement d'un règlement et diffusion aux acteurs et usagers.

- du 28 au 31 octobre (garçons en Martinique – filles en Guadeloupe).
- du 11 au 14 février (garçons en Martinique)
- du 30 mars au 2 avril (filles en Guadeloupe)

Inscription aux Inter pôles : La liste des présélectionnés sera fourni 10 jours avant la date du stage. La liste définitive (14) sera fournie après le stage de décembre (garçons) et octobre (filles).

- du 28 au 31 octobre (filles en Guadeloupe)
- du 19 au 22 décembre (garçons en Martinique)
- du 4 au 8 janvier (filles en Guadeloupe, stage « Potentielles » dirigé par le responsable de la filière nationale féminine Éric BARADAT)
- du 11 au 14 février (garçons en Martinique)
- du 25 janvier au 4 février (filles) à St Brice et à Bourg de Péage
- du 20 au 25 mars (garçons) à Cavaillon.

Le stage de zone (filles) est prévu du 7 au 10 janvier 2016 en Guadeloupe.

Le stage de zone (garçons) est prévu du 21 au 23 avril en Martinique.

Un compte rendu écrit sera élaboré conjointement par les membres du staff présents sur la manifestation après chaque déplacement (conforme au document cadre annexé).

- **Autres actions**

Mise en place d'une formation au PSC1 (1^{er} secours).

Organisation de conférences débats sur des problèmes d'éducation, d'hygiène et de santé publique.

Formation à la communication orale: apprendre à s'exprimer face à un public

Le suivi des sportifs

- **L'encadrement pédagogique**

Mise en œuvre d'un nouveau protocole de suivi scolaire au collège.

Renforcement de la coordination avec les professeurs responsables du suivi scolaire.

Renforcement du suivi en mathématiques : Mme Aliette MAINGER – C. CYRILLE

- **Le suivi médical**

Il est assuré par le médecin référent et un document est établi et envoyé au médecin FFHB en fin de saison.

Les conventions

- **Les installations**

Convention avec la Mairie du François (gymnase)

Convention avec le Lycée Acajou 2 (organisation des stages)

- **Le transport**

Entreprise CAROLE MAINGE : Transport entre le lycée et le hall, ainsi que du transport de la Guadeloupe et Guyane lors des stages en Martinique.

- **Autres conventions publiques ou privées**

Cardiologue (D. DARMON)

Médecin généraliste Docteur KULIGOWSKI

Convention tripartite lycée/collège/ligue

La relation partenariale avec les parents

- **les périodes de rencontre ligue/établissements**

Une réunion de rentrée en présence de tous les acteurs et les partenaires (11 septembre 2015).

Une réunion avec les parents début octobre (point sur la rentrée).

Des rencontres seront organisées après chaque trimestre scolaire, afin de faire le bilan sportif, éducatif et scolaire du trimestre.

Deux parents représenteront l'ensemble des parents lors des réunions du comité de pilotage.

- **les attentes et les obligations**

- *Demande d'audience*

Les parents seront reçus dans la semaine en cas d'urgence.

Les parents seront reçus sur rendez-vous. Un rendez-vous peut être pris par téléphone, pour un jour particulier avec les membres du bureau directeur de la Ligue.

- *Le courrier*

Tout courrier doit passer par le secrétariat de la Ligue. Il doit être signé. Aucun message non identifié ne sera pris en compte. L'avis du CTS étant demandé, il est plus sage de respecter ce principe.

Pour toute correspondance et à chaque fois que cela est possible, privilégier la messagerie électronique (courriel et fichiers joints).

Il est par ailleurs essentiel de consulter quotidiennement la boîte à lettre électronique qui vous lie à l'établissement scolaire.

- *Une présence assidue aux réunions*

- *Achat du trousseau personnel (équipement sportif) pour un montant de 450 euros.*

- *Une participation aux frais de séjour lors des déplacements dans l'hexagone.*

- *Inscription obligatoire à l'UNSS pour un montant de 20 euros.*

- *Autorisations : droit à l'image, autorisation de sortie.*

L'évaluation

• **L'évaluation du dispositif**

Indicateurs de résultats (Réf. Cahier des charges national).

• **L'évaluation des joueurs**

Des entretiens individuels seront reconduits après chaque trimestre scolaire, afin de faire le bilan du trimestre, et de planifier le parcours de formation.

Ces points d'étapes comparatifs prévoient le maintien ou non des joueurs au sein de la structure.

Après chaque trimestre, le comité de pilotage se réunira pour faire le bilan du trimestre.

ANNEXES

Le budget prévisionnel spécifique à la structure « Pôle » est établi sur la matrice Excel annexée au cahier des charges.

Existence d'un «exercice comptable» propre aux pôles espoirs, sur la base d'une comptabilité analytique, faisant apparaître les engagements financiers des différents partenaires pouvant concerner tous les champs de la structure « Pôle » (en cours).

Le règlement intérieur

Les conventions

Le compte rendu (le formulaire)

Le calendrier de la saison